



mai - juin - juillet - août 2024

LOMBRIC *mag*

N°93 Environnement | Énergie | Économie sociale et solidaire



DOSSIER p. 4-5

Mon jardin au naturel

ACTU DU SMITOM p. 3

**Fermeture temporaire
de la déchèterie de Vaux-le-Pénil**

INITIATIVE LOCALE p. 6

En route pour la mobilité douce !

ÉDITO



J'ai le plaisir de vous annoncer que notre prochaine Journée Portes Ouvertes se tiendra le samedi 7 décembre 2024 à Réau. Nous aurons grand plaisir à vous accueillir pour cette édition inédite, sur le thème d'un Noël zéro déchet !

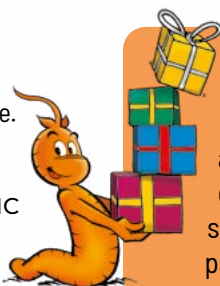
Des formations et ateliers gratuits sont organisés régulièrement au sein des locaux du SMITOM-LOMBRIC et lors d'événements publics, tels que des formations aux éco-gestes, des visites de nos installations, des ateliers de création de tawashi, etc. Je vous invite à consulter les dates de nos événements à venir sur cette page, ou sur notre site www.lombric.com, rubrique "Agenda".

Le dossier de ce numéro, pages 4 et 5, est consacré au jardinage au naturel. Vous y trouverez des astuces d'entretien simples qui favorisent la biodiversité et préservent naturellement vos jardins et potagers, tels que le paillage ou le mulching.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Franck Vernin

Président du SMITOM-LOMBRIC



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Notre **Journée Portes Ouvertes** aura lieu le **samedi 7 décembre 2024** à Réau, sur la thématique du marché de Noël zéro déchet. Associations et entreprises, votre activité a un lien avec notre thématique et vous souhaiteriez tenir un stand lors de notre événement ? Contactez-nous par mail à communication@lombric.com avant le 31 mai 2024.

Vous organisez un événement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? Contactez-nous via nos réseaux sociaux ou notre site internet que nous puissions le relayer.

MERCREDI 22/05
Atelier smoothies
Recyclerie du Lombric
9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - 77000 Vaux-le-Pénil
14h30-17h - *Gratuit, sur inscription*

**SAMEDIS 25/05
22/06
20/07**
Distribution de compost
Plateforme de compostage
Route de Provins
77210 Samoreau
9h-12h30 - *Gratuit, sur inscription*

**SAMEDIS 08/06
06/07
10/08**
Distribution de compost
Plateforme de compostage
Lieu-dit Les Pleins
77550 Réau
9h-12h30 - *Gratuit, sur inscription*

**MERCREDIS 12/06
03/07
28/08**
Formation éco-voisins
SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *Gratuit, sur inscription*

MERCREDI 19/06
Atelier jeux en famille
Recyclerie du Lombric
9 rue de la plaine de la Croix
Besnard - 77000 Vaux-le-Pénil
14h30-17h - *Gratuit, sur inscription*

MERCREDI 10/07
Visite des installations
SMITOM-LOMBRIC
Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil
14h-17h - *Gratuit, sur inscription*

Bonnes pratiques

Danger : protoxyde d'azote

Ces bouteilles font peser des risques importants sur les installations de traitement et particulièrement les unités de valorisation énergétique (UVE).

Le protoxyde d'azote est un gaz couramment utilisé dans la restauration (dans les cartouches pour siphon à chantilly notamment), les aérosols d'air sec ou les bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Également appelé "gaz hilarant", son usage est trop souvent détourné pour ses propriétés euphorisantes.

Les dangers

Ce gaz peut avoir de **graves conséquences sur la santé** (vertiges, pertes de conscience, dommages neurologiques).

En arrivant dans des installations de traitement de déchets non dangereux, ces bouteilles provoquent des dommages considérables, en particulier au sein de l'UVE car ces bouteilles explosent dans les fours, ce qui met **en danger la sécurité des personnels et fragilise les installations.**

Les bonnes pratiques

Les bouteilles de protoxyde d'azote sont des **déchets dangereux** qui nécessitent une collecte et un traitement spécifiques. Elles ne doivent être déposées ni dans le bac ordures ménagères, ni dans le bac jaune. Elles peuvent être **apportées vides en déchèterie** bien qu'il soit préférable, pour votre santé, de ne pas en consommer.



Photo prise au centre de tri de Vaux-le-Pénil.

Fermeture temporaire de la déchèterie de Vaux-le-Pénil

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services, nous vous avons annoncé la construction d'un nouveau centre de tri plus performant sur le site de la plateforme de tri des encombrants et de l'actuelle déchèterie. Celle-ci sera donc fermée le 15 juin et une déchèterie plus spacieuse sera érigée juste en face, sur la rue du Tertre de Chérisy, afin de mieux répondre à vos besoins.

Les travaux à venir sur ce nouveau site permettront d'optimiser le tri des déchets pour mieux les valoriser et les recycler. La circulation sera également facilitée, le vidage dans les bennes sécurisé et le réemploi mis à l'honneur.

La **déchèterie de Vaux-le-Pénil** sera donc **fermée du 15 juin 2024 à début d'année 2025**. Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre sur les autres déchèteries de notre territoire*, notamment la **déchèterie de Savigny-le-Temple**, dont les horaires seront élargis pendant toute la durée des travaux.



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Bourron-Marlotte	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Dammarie-lès-Lys	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Écuelles	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Le Châtelet-en-Brie	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Orgenoy	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Réau	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
St-Fargeau-Ponthierry	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Savigny-le-Temple	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	14h-18h30
Vaux-le-Pénil	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Vulaines-sur-Seine	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	14h-18h30

* Retrouvez les adresses et horaires de nos déchèteries sur lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries/

Nous vous formons aux éco-gestes !

Le SMITOM-LOMBRIC propose de sensibiliser celles et ceux qui le souhaitent aux **gestes respectueux de l'environnement**, afin de devenir des "éco-voisins". Vous deviendrez ainsi des ambassadeurs des éco-gestes dans votre quartier/immeuble.

Cette formation, entièrement gratuite, vous permettra d'apprendre les gestes de prévention, d'échanger avec des personnes motivées et investies, et de visiter les **coulisses** du tri et de la valorisation de vos déchets.

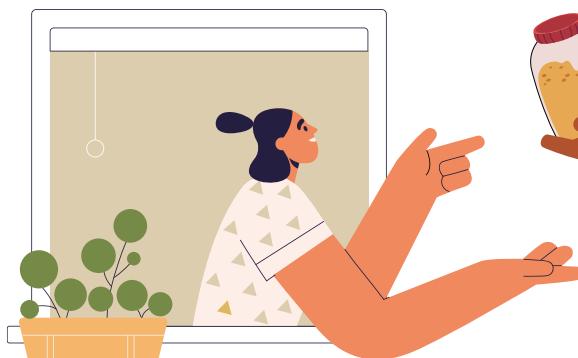
Le temps d'une après-midi, vous serez guidés par nos animateurs aux éco-gestes :

- **Visite** des installations de traitement des déchets ménagers
- **Formation éco-voisins** : réemploi, compostage, consommations alternatives, tri
- **Tutoriels zéro déchet**
- **Moment d'échanges** et questions
- **Une surprise !**



PROCHAINES FORMATIONS

- **Mercredi 12 juin 2024** de 14h à 17h
- **Mercredi 3 juillet 2024** de 14h à 17h
- **Mercredi 28 août 2024** de 14h à 17h



Adresse formations :
SMITOM-LOMBRIC
rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil

Inscriptions obligatoires sur notre site web, rubrique "Agenda". Les places sont limitées et réservées aux habitants des communes de notre territoire collecte (Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux / Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine). Adultes seulement.

Mon jardin au naturel

Les végétaux représentent entre 11 et 15 % des déchets sur le territoire collecte du SMITOM-LOMBRIC*. La prise en charge de ces déchets par le service public entraîne un **coût de valorisation**, sans compter **la pollution** que provoquent des bennes de collectes comme des déplacements en déchèterie (gaz à effet de serre, pollution de l'air). Une situation paradoxale, alors même que ces déchets représentent un véritable or vert : entièrement biodégradables, apprenons plutôt à les utiliser au jardin !

Un jardin zéro déchet c'est un gain de temps et d'économies !



Moins de passages en déchèterie



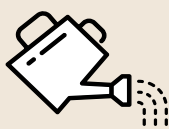
Moins d'entretiens au quotidien



Plus de temps pour profiter de son jardin !



Plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis



Moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin



Moins de gaz à effet de serre pour notre planète

Quelles solutions sont possibles ?

1 Composter : fabrication d'un amendement organique gratuit issu de nos déchets !

Vous pouvez faire une demande de composteur sur **lombric.com**. Le SMITOM-LOMBRIC peut vous aider en vous prodiguant des conseils et en réalisant un suivi de votre composteur, que ce soit pour un composteur dans le jardin d'un particulier ou dans une résidence avec jardin partagé.

2 Pour une habitation neuve, opter pour une **surface de jardin adaptée** à votre capacité à l'entretenir.

3 Choisir des arbres, des arbustes à croissance lente qui généreront moins de déchets (hortensia, myrte, etc.)

4 Privilégier les **gazons à croissance peu rapide** afin de tondre moins souvent.

5 Les haies basses sont à privilégier car elles auront moins besoin de tailles et généreront ainsi moins de déchets verts.

Au moment de planter une haie, on ne pense pas toujours à l'aspect qu'elle aura après quelques années... Or, certains végétaux peuvent gagner jusqu'à 1 mètre par an !

6 Privilégier **les tontes hautes** (7-8 cm) :

- Les racines se développent en profondeur, donc l'herbe est plus résistante à la sécheresse ;
- Diminue les risques d'invasions de plantes indésirables, car l'ombre évite la germination ;
- Maintient un sol plus humide et plus fertile ce qui freinera l'installation de la mousse ;
- Ralentit le développement du gazon et par conséquent produit moins de déchets de tonte.

7 Adopter **le mulching** : il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe une pratique appelée le mulching, ou herbicyclage, qui consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se décompose naturellement, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport d'humidité. Pour cela, retirer

le sac de la tondeuse et laisser l'herbe tomber sur la pelouse. Il existe aussi des tondeuses mulching spécifiques.

8 Broyer les déchets organiques (branches) avec un broyeur afin d'en faire du paillage. Ceci est très utile pour éviter la pousse des adventives, maintenir l'humidité et enrichir le sol.

À SAVOIR
Avec **5m³** de branchages on obtient **1m³** de broyat

9 Pailler ! Le paillage est une technique qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager (tonte de gazon, paille, broyat de végétaux, feuilles...). Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre, et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir. Cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

*voir rapport d'activité 2021

À SAVOIR

1h de paillage vous fera gagner 10h d'entretien du jardin

10 Choisir des **plantes couvre-sol mais non invasives**, si des espaces sont à combler dans votre jardin. Exemples d'espèces couvre-sol : lysimaque rampante, thym serpolet, bruyère, sedums couvre-sol, marjolaine commune, euphorbe, geranium macrorrhizum, millepertuis, lamier.

11 Si vous avez un grand jardin et que celui-ci nécessite trop d'entretien, vous pouvez **semmer une prairie fleurie ou**

laisser une partie de votre jardin **en jachère**, ce qui favorisera la biodiversité dans votre jardin

12 Enfin, l'**éco-pâturage**, permet d'entretenir le jardin grâce aux animaux (moutons...).



IL EST INTERDIT DE

Brûler ses déchets verts

La combustion de végétaux, en plus du risque d'incendie, produit des polluants très toxiques et dangereux pour la santé. Cette pratique est passible d'une **amende** pouvant aller jusqu'à **750 euros**.

Jeter ses déchets verts dans la nature

Les dépôts sauvages de déchets organiques favorisent la prolifération des orties et autres plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. Ils sont passibles d'une **amende** pouvant aller jusqu'à **1 500 euros**.

Zoom sur les biodéchets

Les **biodéchets** comprennent deux catégories de déchets : les **déchets verts** (du jardin) et les **déchets alimentaires** (de la cuisine). Il existe plusieurs manières de les valoriser.

Déchets verts du jardin

(feuilles, tonte, branchages)



Paillage au jardin

Nourrit la vie du sol, protège du froid, empêche les mauvaises herbes

Déchets alimentaires

Déchets végétaux de cuisine

(épluchures, coquilles d'œufs, sachets bio de thé, marc de café, etc.)



Compostage

Compost : au potager, dans le jardin, nourrit la vie du sol

Restes de repas

(plats en sauce, croûtes de fromage, etc.), viandes et poissons périmés



Poules

Œufs

Bornes de collecte des déchets alimentaires

Méthanisation*

Biogaz (gaz, électricité, chaleur) et digestat (fertilisation des sols)

Vous possédez déjà un composteur ?

Les bornes de collecte des déchets alimentaires sont complémentaires : vous pourrez déposer vos restes de plats en sauce, carcasses de crustacés, viandes périmées, etc.



Des bornes de collecte des déchets alimentaires sont installées progressivement dans vos communes. Retrouvez le planning d'installation des bornes, leurs emplacements et le formulaire d'inscription au dispositif en flashant ce QR code.

* Méthanisation : processus naturel de transformation des matières organiques en énergie, grâce à leur fermentation. En l'absence d'oxygène, les bactéries et micro-organismes dégradent les déchets organiques, ce qui produit du méthane. Ce biogaz peut être utilisé en tant que gaz naturel pour véhicules ou dans le réseau domestique, ou bien encore pour produire de la chaleur et de l'électricité. Le digestat (les déchets qui restent à la fin du processus), sont utilisés comme engrais naturel.

En route pour la mobilité douce !

Romane Picault, chargée de mission Mobilité au sein du service Mobilité de l'Agglomération Melun Val de Seine, nous présente le service Melivélo, lancé en 2020 et exploité par un opérateur privé.

Quels sont les services proposés par Melivélo ?

Nous proposons la **location courte ou longue durée** de vélos classiques, pour adultes et enfants, et à assistance électrique, ainsi que des accessoires (sièges bébé, remorques, antivols ou casques). Il est également possible d'y faire réparer et entretenir son vélo particulier.

À proximité immédiate de la gare de Melun, nous mettons à disposition des **stationnements sécurisés**, accessibles avec un badge et surveillés par des agents. Dans le contexte des travaux de la gare, cette offre sera amenée à évoluer, mais nous veillons à la maintenir.

Melivélo accompagne aussi les habitants de l'agglomération qui veulent essayer ou acquérir un vélo et les renseigne sur notre offre de mobilités.

Pourquoi préférer l'usage d'un vélo ?

Le vélo, c'est **rapide et pratique** : à vélo, on dépasse les autos ! Dans l'agglomération, un habitant réalise entre 3 et 4 déplacements par jour pour le travail et les loisirs, le plus souvent en voiture, pour une distance moyenne de 5,4 km : ce sont des longueurs relativement courtes, accessibles à vélo et encore davantage à vélo électrique.

Le vélo, c'est **économique** (le coût d'utilisation du vélo est environ 10 fois moins important que celui d'une voiture) et **écologique** : pas de pollution ni de bruit, le vélo contribue à rendre la ville plus agréable à vivre. C'est également **bon pour la santé** : 30 minutes de vélo par jour augmentent l'endurance à l'effort.



1 bis rue séjourné, 77000 Melun (en face de l'entrée sud de la gare),
L'agence déménagera durant l'été 2024 (la nouvelle adresse sera communiquée sur leur site internet).

Téléphone : 01 69 68 16 49

Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 30h30 et les dimanches et jours fériés de 9h à 20h.

www.melivelo.melunvaldeseine.fr



Infos pratiques

Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière, d'habitation ou justificatif d'exonération de la taxe d'habitation). Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries sur lombric.com/triermes-dechets/decheteries.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    

Une question sur la collecte de vos déchets ?



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

Du 1^{er} avril au 30 novembre, avec une interruption du 16 juillet au 14 août

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Grand Paris Sud

Seine-Estonne-Génart

Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



de la Région de Fontainebleau

Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

MA CHAUSSETTE SENTEUR AMUSANTE

Matériel :

- Une chaussette
- Un ruban
(vous pouvez réutiliser les fins rubans se trouvant au col des vêtements neufs)
- Du riz
- De la lavande
- Des ciseaux
- Du fil
- Une aiguille
- Des boutons



Réalisation de la chaussette senteur

- 1 Couper** la chaussette en deux, dans la largeur.
- 2 Découper** le haut de la chaussette en petites lamelles.
- 3 Coudre** les 2 boutons, à l'aide du fil, de l'aiguille et des boutons, pour faire les yeux.
- 4 Remplir** la chaussette de riz et de lavande, et bien tasser.
- 5 Nouer** le haut de la chaussette avec le ruban.

Vous obtenez une petite chaussette senteur amusante, à mettre dans vos armoires, tiroirs ou placards !



MOTS CASÉS



2

1

8

6

11

4

3

5

9

7

10

Complète la grille ci-contre à l'aide des définitions fournies et devine la thématique de ce magazine dans les cases vertes (indice : on en parle dans le dossier de ce numéro).

1. Permet de transformer ses déchets organiques de manière naturelle et écologique
2. Lieu fleuri où l'on cultive des plantes, sauvage ou entretenu
3. Terre provenant de la décomposition des végétaux
4. Transformer les déchets en énergie
5. Parcelle sur laquelle on cultive des légumes destinés à sa propre consommation
6. Procédé qui permet de couper à ras le gazon
7. Consiste à couvrir le sol avec des matériaux naturels (broyat, foin, paille)
8. Transformer une cannette de soda en cadre de vélo
9. Source de matière et d'énergie accessible dans la nature
10. Lieu aménagé pour accueillir les déchets encombrants et dangereux
11. Diminuer ses déchets

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



PPFFT!! ENCORE UN PAQUET DE VIEILLES REVUES À RECYCLER... ET CE N'EST PAS FINI!!



LE RANGEMENT DU PRINTEMPS VA DURER JUSQU'À L'AUTOMNE SI JE N'AI PAS UN COUP DE MAIN!



LOMBRIC! TOI SEUL REUSSIRAS À CONVAINCRE LACHICANE À VENIR M'AIDER!

TU ES L'ANGE DU FOYER!



CE GENRE DE COMPLIMENT ME DONNE DES AILES!



LACHICANE! ON A BESOIN DE TOI POUR...

JE SAIS!

MAIS POUR TONDRER LA PELOUSE, JE DOIS D'ABORD RÉPARER UNE ATTACHE DU BAC DE RAMASSAGE!



?!? IL NE S'AGIT PAS DE LA PELOUSE! L'HERBE PEUT ATTENDRE! VIENS PLUTÔT...

NON! IL VA PLEUVOIR, ET L'HERBE VA POUSSER DE PLUS BELLE!!



MAIS...MAIS, OUI! TU AS OUBLIÉ QUE TU N'AS PAS BESOIN DE BAC DE RAMASSAGE! CETTE TONDEUSE PEUT FAIRE LE MULCHING!!

LE... MUL...QUOI??



LE MULCHING: PLUS RIEN À RAMASSER: L'HERBE TONDUÉ RESTE SUR PLACE ET SERT D'AMENDEMENT. TU VAS GAGNER UN TEMPS FOU!!



PEU APRÈS...

C'EST GÉNIAL! J'AI PRESQUE FINI! JE VAIS POUVOIR RETOURNER À MON FAUTEUIL ET LIRE LE JOURNAL!



OUI!...JUSTE APRÈS AVOIR AIDÉ MAMAN À TERMINER LE RANGEMENT!

